

Procès-verbal du Conseil Académique
Réuni le 21 novembre 2024
Sous la présidence de
M. Laurent COUNILLON,
Vice-Président Recherche et Innovation,
Et la vice-présidence de M. Ali DOUAI,
Vice-Président Formation et Innovation pédagogique
N°12/2024

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. BAILLY-BECHET Marc, M. BARBIERI Mathieu, M. BELLAGAMBA Ugo, Mme BERTOLOTTI Emma, M. BORGESSE Franck, M. BORNEMANN Soren, M. BOSCARI Alexandre, Mme BOUNEMRI Célia, Mme BOUVET Océane JUSQU'À 12H00, M. BRAU Frédéric, Mme CABRIO Elena jusqu'à 16H00, M. CAILLAU Jean-Baptiste à compter de 14H20, Mme COURTIN Christine, M. DIEDERICHS Thibault, M. DUFRAISSE Bruno à compter de 14H00, M. ETESE Jean, Mme FEDELE Carine, M. FOURNIER Laurent, M. FRANQUET Erwin, Mme GIRAUD-PANIS Marie-Josèphe, M. HURON David, M. HUSSENOT Anthony jusqu'à 16H30, Mme KRAFFT Jackie, Mme LAUDATI Patrizia, Mme LEMAHIEU Ann jusqu'à 16H30, Mme LEMAIRE Elisabeth, Mme MARSHALL Zéna jusqu'à 12H00, Mme MICHELET Véronique, Mme MONTAGNE Véronique, Mme MOSKALEVSKA Irina, M. MSAOUR Yanis, Mme OURIACHI Marie-Jeanne, M. PONTY Yannick, Mme POTOT Swanie, Mme RANDAZZO Alessandra jusqu'à 13H00, Mme RUFINI alexandra, Mme SEITZ-POLSKI Barbara, M. SERRANO Benjamin, M. TANTI Jean-François, Mme VINCIGUERRA Joséphine, M. VIZZARI Jean-François, Mme YAMOUNI Soraya,

AVAIENT DONNÉ PROCURATION : Mme ADAM Carine à Mme FEDELE Carine, Mme ANTUNES-POUSSINHA Paula à Mme SEITZ-POLSKI Barbara, Mme BEHAR Claire à M. COUNILLON Laurent, M. BELLET Jonathan à M. FOURNIER Laurent, Mme BERTRAND Marie-France à M. TANTI Jean-François, M. BLANC Frédéric à Mme LEMAIRE Elisabeth, Mme DEMARIA Samira à M. HURON David, Mme GODIER Stéphanie à M. COUNILLON Laurent, Mme HERITIER Camille à M. BAILLY-BECHET Marc, Mme JOUIN Emilie à Mme MICHELET Véronique, Mme NAVARRO Jade à Mme BOUVET Océane, Mme N'AÏT-BOUDA Faïza à M. BAILLY-BECHET Marc, M. PELLEGRINETTI Jean-Paul à M. FOURNIER Laurent, Mme PERETTI Alexandra à M. BELLAGAMBA Ugo, Mme PLOUVIEZ Mélanie à M. DOUAI Ali, M. REIS Patrice à Mme COURTIN Christine, Mme SIBILLE Brigitte à Mme OURIACHI Marie-Jeanne, Mme SIGLOCH Karin à M. ETESE Jean, M. TEISSEIRE Pascal à Mme FEDELE Carine, M. TORRENTI Camille à M. DOUAI Ali, M. VIGROUX Alban à Mme MICHELET Véronique, M. CAILLAU Jean-Baptiste jusqu'à 14H20 à Mme LEMAIRE Elisabeth, M. DUFRAISSE Bruno à Mme RUFINI alexandra jusqu'à 14H00, Mme BOUVET Océane à M. BOSCARI Alexandre à compter de 12H00, Mme RANDAZZO Alessandra à Mme RUFINI Alexandra à compter de 13H00, Mme LEMAHIEU Ann à Mme KRAFFT Jackie à compter de 15H30, Mme CABRIO Elena à M. ETESE Jean à compter de 16H00, M. HUSSENOT Anthony à Mme KRAFFT Jackie à compter de 16h30,

ÉTAIENT ABSENTS : Mme BAUBIAT Emma, M. BIZIOU Michael, M. BOURGEOIS Nicolas, M. BURRONI Gaël, Mme CARUCHET Elodie, Mme DUBARLE Léa, Mme FLAMENT Agathe, Mme FONTAINE Geneviève, M. GARCIA Dimitri, M. HACHEM Elie, M. HARIB Naïm, Mme NIELSON Nathalie, M. OTTAVI Jean-Antoine, Mme PAUL Anne-Gaëlle, M. ROUSTAN Valentin, M. TRUBERT Jean-François,

INTERVENANTS PRÉSENTS : Mme MAILLAND Magali, M. SCARSI Emmanuel, Mme ZERMATI Johanna

I.- Validation du PV du 10 octobre

Aucune remarque n'est émise sur ce Procès-verbal.

Le PV du CAC du 10 octobre 2025 est validé à l'unanimité avec 54 voix.

II.- Recherche

II.2.- Actualisation du règlement intérieur du Collège des Études Doctorales (CED)

Annexe «PV CED 12.07.24»

Annexe «RI CED actualisé»

Intervenant :

M. Emmanuel SCARSI, Responsable de la Maison des Études Doctorales (MED)

M. Laurent COUNILLON rappelle que lors de la précédente séance du Conseil Académique du 10 octobre 2024, un conseiller s'interrogeait sur la prise en charge de l'hébergement et des transports des étudiant-es pour assister aux formations se tenant à Marseille.

La Maison des Études Doctorales a obtenu des réponses concernant les questionnements des Conseillers et Conseillères.

Il laisse la parole à M. Emmanuel SCARSI, responsable de la Maison des Études Doctorales (MED).

M. Emmanuel SCARSI rappelle que l'actualisation du règlement intérieur du Collège des Études Doctorales (CED) porte sur l'augmentation des heures obligatoires de formation des étudiant-es de l'École Doctorale SMH de 90h à 140h afin d'harmoniser dans les textes les heures de formation déjà effectuées par les étudiant-es.

Suite à la séance du Conseil Académique du 10 octobre 2024 et les interrogations soulevées concernant la prise en charge de l'hébergement et du transport pour les étudiant-es, le laboratoire LAHMESS (UPR 6312) a confirmé à la Maison des Études Doctorales la sacralisation de 2300€ par an afin de défrayer les étudiant-es. Cette somme a été accordée en amont du CAC du 10 Octobre.

Une conseillère s'interroge sur la présence de M. François HUG, Directeur de l'ED SMH durant le Conseil des Études Doctorales (CED).

M. Laurent COUNILLON et M. Emmanuel SCARSI confirment la présence de M. François HUG lors de la proposition de modification du règlement intérieur en CED le 12 Juillet 2024.

Suite aux échanges, M. Laurent COUNILLON propose aux Conseillers et Conseillères de procéder au vote.

Le Conseil Académique donne un avis favorable à la majorité à la modification du règlement intérieur du Collège des Études Doctorales (CED) tel que présenté en séance ce jour. (cf Annexe « RI CED actualisé » (56 voix POUR, 2 ABSTENTIONS).

II.3.- Examen des dossiers de demandes de subventions au titre des Crédits Scientifiques Incitatifs (CSI) - Volet Recherche et Équipements

Annexes : les dossiers des demandes effectuées étaient à disposition des Conseillers et Conseillères sur l'intranet du CAC restreint aux membres.

Intervenante : Mme Magali MAILLAND, Responsable du service recherche de la Direction de la Recherche, de la valorisation et de l'Innovation (DRVI)

M. Laurent COUNILLON précise que les Crédits Scientifiques Incitatifs représentent un montant global de 500 000€ ce qui est significatif au regard du budget Recherche. Il souhaite remercier les rapporteur-es pour le travail effectué en amont de la séance pour l'expertise des dossiers.

Il laisse la parole à Mme Magali MAILLAND, Responsable du service recherche de la Direction de la Recherche, de la valorisation et de l'Innovation (DRVI) pour un bref historique de l'appel à projets.

Mme Magali MAILLAND précise que le séance de ce jour sera consacrée aux pré attributions des subventions pour le volet Recherche et Équipements. Les projets du volet Colloques seront étudiés lors de la séance du Conseil Académique du 16 décembre 2024 qui se tiendra à l'INSPE Georges V.

Elle rappelle que l'ensemble de dossiers du domaine Science de la Terre et de l'Univers (STU) sont expertisés par le Conseil Scientifique de l'Observatoire Côte d'Azur. Une enveloppe de 30 000€ est sacralisée pour les subventions attribuées aux projets relevant de ce domaine. Celle-ci vient en complément de la somme de 80keuros mise en place sur le même appel d'offres par l'OCA.

Elle précise également que les pré attributions des subventions feront l'objet d'un vote aujourd'hui sur le volet Recherche et Équipements et le 16 décembre 2024 pour le volet Colloques.

Lors de la séance du 19 décembre 2024, le Conseil Académique plénier adoptera les attributions accordées suite au vote du budget par le Conseil d'Administration le 17 décembre 2024. La présence des membres du Conseil Académique est très importante lors de cette séance.

Elle indique que les projets du volet Recherche et Équipements ont fait l'objet d'expertises par deux rapporteur-es.

Concernant le volet recherche, elle observe une diminution d'environ ¼ des demandes pour un montant sollicité cohérent par rapport au nombre de dossiers.

Évolution du soutien CSI Recherche						
Année	Demandes	CSI sollicités	Dossiers soutenus	% de soutien sur le nombre de demandes	Montant CSI Recherche	% de soutien sur financements sollicités
2023	42	491 800 €	29	69,05%	230 190 €	46,81%
2024	46	584 620 €	29	63,04%	272 070 €	46,54%
2025	34	409 284 €				

Concernant le volet Équipements, Mme Magali MAILLAND souligne une augmentation significative des demandes.

Évolution du soutien CSI Équipements						
Année	Demandes	CSI sollicités	Dossiers soutenus	% de soutien sur demandes présentées	Montant CSI Équipements	% de soutien sur financements sollicités
2023	13	364 178 €	6	46,15%	100 500 €	27,60%
2024	9	202 627 €	7	77,78%	116 960 €	57,72%
2025	15	362 359 €				

Une Conseillère s'interroge sur l'enveloppe consacrée à l'OCA et si cela explique la baisse des demandes sur le volet Recherche.

Mme Magali MAILLAND indique que l'appel commun a déjà été mis en œuvre l'année dernière. Le montant de 30 000€ consacrés aux projets STU correspond à une moyenne des subventions accordées lors des 5 dernières années pour ce domaine. La baisse des demandes sur le volet recherche n'est donc pas corrélée à l'appel à projet commun STU.

M. Laurent COUNILLON ajoute que l'Observatoire Côte d'Azur (OCA) est un établissement composante d'Université Côte d'Azur ainsi qu'un Grand Établissement. Par convention, certaines prérogatives sont déléguées d'Université Côte d'Azur à l'OCA. Le Conseil Scientifique de l'OCA examine les demandes et l'OCA subventionne à hauteur de 80 000€ l'appel à projets CSI STU.

Mme Johanna ZERMATI, Directrice de la DRVI indique également que cela permet de proposer un seul guichet pour tous les projets relevant du domaine STU.

Durant la séance, chaque rapporteur-e expose aux membres du Conseil Académique le projet et son expertise. Les échanges concernant les projets et leur notation restent confidentiels.

Suite aux débats, M. Laurent COUNILLON propose aux Conseillers et Conseillères de procéder au vote concernant les pré attributions de subventions accordées pour les projets du volet Recherche et Équipements.

Le Conseil Académique Donne un avis favorable à la majorité sur les attributions des subventions pour les Crédits Scientifiques Incitatifs 2025 « volet Équipement » (cf. Annexe 1). (55 voix POUR, 3 ABSTENTIONS).

Le Conseil Académique Donne un avis favorable à la majorité sur les attributions des subventions pour les Crédits Scientifiques Incitatifs 2025 « volet Recherche » (cf. Annexe 1). (55 voix POUR, 3 ABSTENTIONS).

M. Laurent COUNILLON remercie les Conseillers et Conseillères pour leur travail et leur participation. La séance est levée à 17h.

Pour le Président et par
délégation,
Le Vice-président Recherche,



Laurent COUNILLON

